

Montréal, le 23 août 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Hugo Sigouin-Plasse
Chef de service
Réglementation et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. (Énergir) à compter du 1^{er} octobre 2019
Dossier de la Régie de l'énergie (Régie): R-4076-2018, Phase 2**

Maître Sigouin-Plasse,

Veillez trouver ci-joint les demandes de renseignements (DDR) n^o 8 (**confidentielle**) et n^o 9 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Considérant que l'audience débute **ce lundi, le 2 septembre 2019, à compter de 9 h** et dépendamment de l'objet de la DDR, certaines réponses pourront être présentées verbalement par le panel concerné.

À cet égard, la Régie demande à Énergir de prévoir la présence de témoins pouvant répondre aux DDR portant sur le PGEÉ et être contre-interrogés. Elle lui demande également de prévoir un panel pour toute question liée aux tarifs et à l'allocation des coûts.

Il est à noter que le calendrier d'audience sera déposé sur le SDÉ en cours de journée.

Veillez agréer, Maître Sigouin-Plasse, l'expression de nos sentiments distingués.

Natalia Lis pour

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/nl

Régie
de l'énergie

Québec



Bureau du secrétaire

p.j.